



Ets Ed. Cherix SA
1260 Nyon 1
022/ 994 41 11
www.lacote.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 8'654
Erscheinungsweise: 5x wöchentlich

Themen-Nr.: 377.9
Abo-Nr.: 377009
Seite: 19
Fläche: 48'496 mm²

ÉTUDE Quelque 40% des petites entreprises restent au sein de la famille. Un passage de témoin difficile révèle un sondage auprès de 2000 structures.

Les patrons de PME suisses préoccupés par leur succession



En Suisse, près d'un entrepreneur sur quatre prévoit de céder la propriété de sa société au cours des cinq prochaines années, selon une enquête du Credit Suisse. KEYSTONE

LAUSANNE
THOMAS DAYER

Lex Weber, nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, initiative 1:12 visant à ce que le plus haut salaire au sein d'une

entreprise soit au maximum douze fois plus élevé que le plus petit revenu, idée d'un revenu minimal inconditionnel: de telles dispositions légales ou projets murmurés préoccupent les PME (petites et moyennes entreprises) en Suisse. C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par le Credit Suisse, en partenariat avec le Center for Family Business de l'Université de Saint-Gall. «La crainte d'une surréglementation est tangible au



Ets Ed. Cherix SA
1260 Nyon 1
022/ 994 41 11
www.lacote.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 8'654
Erscheinungsweise: 5x wöchentlich

Themen-Nr.: 377.9
Abo-Nr.: 377009
Seite: 19
Fläche: 48'496 mm²

sein des PME», lâche Michael Willimann, directeur général responsable de la clientèle PME pour la Suisse romande. «Il est admis que des canevas doivent être mis en place pour limiter les excès. Mais on n'atteint souvent pas les bonnes cibles: on veut punir les hauts salaires, et dans la foulée on punit tous les tissus économiques.»

Les résultats de la recherche sonnent comme «un avertissement envers la classe politique», estime Sara Carnazzi Weber, analyste auprès du Credit Suisse.

Infrastructure en question

Les conditions-cadres réglementaires constituent l'un des neuf «facteurs de succès» pris en compte dans le cadre de l'étude – on y trouve également l'infrastructure, le contexte économique ou l'environnement de recherche. «La majorité d'entre eux est exogène», souligne Sara Carnazzi Weber. «Les entreprises ne peuvent les influencer, elles doivent composer avec eux.»

Pour l'an 2013, les PME dressent un tableau plutôt positif,

mais une légère dégradation globale est observée. L'infrastructure (transports et immobilier notamment) et l'environnement de recherche sont les plus sévèrement dépréciés en regard de l'an dernier. Les PME actives dans les transports, la construction, ainsi que dans la santé et la formation, sont celles qui constatent un déclin plus conséquent des conditions-cadres.

La force du franc suisse demeure également un souci majeur. «C'est toujours un sujet», confirme Michael Willimann. «Paradoxalement, il est peut-être moins remarquable dans les entreprises actives dans l'exportation, qui ont déjà dû trouver des solutions ces dernières années. Les entreprises indigènes, elles, souffrent davantage et doivent se montrer créatives. On peut citer l'exemple des stations touristiques valaisannes, sur lesquelles le franc fort a un effet évident, et pour lesquelles la concurrence internationale s'est accentuée.»

22% de successions dans les cinq ans

L'étude «Facteurs de succès pour PME suisses – la succession d'entreprise dans la pratique» pointe en outre que 22% des entrepreneurs prévoient de céder la propriété de leur entreprise dans les cinq ans à venir (un demi-million d'employés seront concernés). Pour près de 16% d'entre eux, la succession est planifiée dans les deux ans déjà.

L'épanouissement personnel est le plus souvent évoqué pour justifier les transmissions, qui dans 40% des cas sont effectuées au sein même d'une famille. Les micro-entrepreneurs ont davantage de difficultés à réaliser ce processus, ce qui débouche sur une fermeture ou une liquidation dans 8% des cas (soit beaucoup plus fréquemment que les petites ou moyennes entreprises).

Plus généralement, «les successions ne sont pas toujours bien préparées, surtout lorsqu'il s'agit de la première génération», relève Michael Willimann. «C'est un travail qui doit se penser sur plusieurs années. Lorsque ce n'est pas le cas, l'urgence ensuite coûte très cher.»